



Les obstacles rencontrés par les collectivités pour mettre en place des solutions ferroviaire et fluviale



Eléments chiffrés :

- 11,5 millions d'habitants (19% population française)
 - 28% du PIB national
 - 23% des emplois
 - 12% des trafics de marchandises
 - Trafic annuel de 360 millions de tonnes de marchandises
- ✓ Le développement des modes alternatifs à la route devient un impératif économique et écologique :
- Réduction de la congestion du réseau viaire
 - Fiabilité des horaires de distribution
 - Réduction du volume de CO2 émis
 - Réduction de l'accidentalité
 - Réduction des nuisances sonores

✓ L'acheminement :

- Réseau fluvial performant (écluses, barrages, fleuve au gabarit, création de nouvelles liaisons)
- Réseau ferroviaire fiable (assurer une desserte des entreprises, assurer une fiabilité des horaires, assurer des sillons disponibles pour le fret)
- Assurer un transit par le contournement du réseau francilien saturé

✓ Les Plateformes de distribution :

- Grandes plateformes fluviales de distribution sous forme de hub (vers un réseau de plateformes fluviales plus urbain, un transfert vers le fer ou la route pour les derniers kilomètres)
- Chantiers combinés pour le fer et la desserte de la zone dense
- Création de plateformes multimodales

L'Ile-de-France : Une politique fret volontariste

Initiée par les travaux lors de la révision du PDU et marqué par les Assises du Fret et de la Logistique le 29 juin 2011

- ✓ SDRIF : Mise en œuvre de la compétence aménagement de la Région, avec des zones préférentielles d'aménagement et des protections des sites à vocation logistique
 - ✓ Mise en œuvre du Contrat de Projet Etat-Région avec la réalisation des grands projets d'infrastructures fluviaux, ferrés, portuaires
- ➔ Arsenal financier et réglementaire pour lequel l'ensemble des élus sont favorables

Une résistance locale toujours très forte



- ✓ Principe de subsidiarité : les élus locaux sont toujours maîtres des projets sur leur territoire (SDRIF ne peut être totalement prescriptif)
- ✓ Opposition des riverains des projets souvent très forte :
 - Création de nouvelles lignes
 - réactivation des lignes ferroviaires,
 - augmentation de la fréquence des trains de fret,
 - nuisances portuaires versus promenades et jardins au bord de l'eau...
 - Création de plateforme



- ✓ Le développement de la logistique par les modes alternatifs reste une vraie mission pour les politiques publiques
- ✓ Nécessité d'avoir un courage politique de la part des élus pour mettre en œuvre ces politiques :
 - Forte conviction personnelle
 - Forte capacité de persuasion,
 - Vision à long terme du devenir des territoires.